

JOURNAL**OFFICIEL**

de la

République Démocratique du Congo

Cabinet du Président de la République

Kinshasa - 7 juin 2010

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Ordonnance n° 10/035 du 28 mai 2010 approuvant l'Accord de Don additionnel IDA n° H500-ZR conclu en date du 18 février 2010 entre l'Association Internationale pour le Développement (IDA) et la République Démocratique du Congo

Le Président de la République,

Vu la Constitution, spécialement en ses articles 79, 213 alinéa 2 et 221 ;

Vu, telle que modifiée et compétée à ce jour, la Loi financière n° 83-003 du 23 février 1983, spécialement en ses articles 9 et 17 ;

Vu l'Ordonnance n° 08/073 du 24 décembre 2008 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 08/074 du 24 décembre 2008 fixant les attributions des Ministères ;

Vu l'Accord de Don additionnel d'un montant de 180.000.000 USD (cent quatre-vingt millions de dollars américains) conclu en date du 18 février 2010 entre l'Association Internationale pour le Développement (IDA) et la République Démocratique du Congo, relatif au projet de Marché de l'Electricité d'Afrique Australe (SAPMP) ;

Revu l'Ordonnance n° 10/029 du 27 avril 2010 approuvant l'Accord de Don Additionnel conclu en date du 18 février 2010 entre l'Association Internationale pour le Développement (IDA) et la République Démocratique du Congo.

Sur proposition du Ministre des Finances ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

ORDONNE :

Article 1er :

Est approuvé, l'Accord de Don additionnel d'un montant de 180.000.000 USD (cent quatre-vingt millions de dollars américains), conclu en date du 18 février 2010, entre l'Association Internationale pour le Développement (IDA) et la République Démocratique du Congo, relatif au projet de Marché de l'Electricité d'Afrique Australe (SAPMP).

Article 2 :

La présente Ordonnance entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 28 mai 2010

Joseph KABILA KABANGE

Adolphe MUZITO

Premier Ministre